Image not found or type unknown

Heure manquante au contrat

Par **Eve35**, le **02/05/2022** à **15:19**

Bonjour je suis agent territorial pour un commune et je dois effectuer un nombres d' heures a l'année mais malheureusement je ne les atteins pas. Non pas a cause de moi mais a cause du manque de location de la salle des fêtes qui ne sont pas loué en ce moment es ce que mon employeur a le droit de me les réclamer ou les cumule d'une année sur l'autre merci pour votre réponse. Car au final je me retrouve a leur devoir des heures chaque année .

Par **miyako**, le **02/05/2022** à **22:12**

Bonsoir,

Vous êtes fonctionnaire territoriale ,il faut demander à un syndicat de la fonction publique territoriale .

Cordialement

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés